

CODE DE
VIE

ÉCOLE D'IBERVILLE

2025
2026

IBDI

LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE D'IBERVILLE S'APPUIE SUR LES PRINCIPES SUIVANTS :

1. Le droit des élèves et du personnel de l'école d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement et dans un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées;
2. Le devoir des élèves de faire preuve de civisme en tout temps envers les autres élèves et le personnel de l'école, de respecter l'autorité et leur milieu d'apprentissage et de cultiver des comportements positifs qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.

Pour favoriser le vivre-ensemble, le code de vie présente les règles d'ÉDI à travers nos valeurs communes :

ENGAGEMENT

Je m'engage dans la vie scolaire en fournissant un effort constant, et ce, malgré les difficultés.

BIEN-ÊTRE

J'agis de manière sécuritaire pour moi et pour les autres afin de favoriser le bien-être de tous.

RESPECT

Je me respecte, je respecte les autres ainsi que l'environnement, en tout temps, dans mes gestes, dans mon attitude et dans mes paroles.

ÉCHELLE DES NIVEAUX D'INTERVENTIONS (N)

En tant qu'école, nos choix d'interventions visent d'abord à te soutenir et à te considérer dans ton cheminement parmi nous. Les conséquences et les interventions **éducatives** s'intensifient selon le **niveau** ou la **répétition** d'un même comportement ainsi qu'en fonction de ta **collaboration**.

N1 (mineurs)	N2 (majeurs)	N3 (graves/illégaux)
Interventions associées à un comportement qui nuit personnellement à l'élève, à son apprentissage et à celui des autres.	Interventions associées à un comportement qui nuit à l'ordre général.	Interventions associées à un comportement qui blesse ou qui est illégal.

ENGAGEMENT BIEN-ÊTRE RESPECT



Assiduité

- Je me présente à l'heure à tous mes cours et à toutes mes activités éducatives chaque jour du calendrier scolaire.
- Je m'assure que mes absences ont été motivées par mes parents ou par mon tuteur et l'école se garde un droit de regard sur la pertinence des motivations. Seul un billet médical permet l'exemption d'un travail scolaire ou d'un examen.
- Je suis responsable de prendre les dispositions nécessaires auprès de mes enseignants lors de mon retour à l'école, ou préalablement, en prévision d'une absence connue.

Ponctualité

- J'arrive à l'heure à l'école et à chacune de mes périodes.
- À la première cloche, je me dirige vers ma classe et à la deuxième cloche, je suis assis à ma place.

Remise de travaux

- Je fournis les efforts nécessaires qui me permettent de remettre mes travaux selon les exigences et les échéances convenues.

Appareils électroniques

- J'utilise mes appareils électroniques en dehors de l'école (terrain et bâtiment de 7h30 à 16h45).

Raison	Interventions N1
J'apprends à gérer mon temps et à me responsabiliser en vue de ma réussite scolaire. <u>LIP, article 14</u>	• Information dans Mozaïk envoyée aux parents; • Communication aux parents; • Reprise de temps / travail; • Discussion avec les enseignants; • Application du protocole gradué pour les absences.
Je m'engage à bien commencer mes cours.	1. Rencontre avec l'enseignant, communication aux parents et reprise de temps. 2. Formulaire de demande de services d'appui à la direction de niveau. 3. Reprise de temps ou suspension à l'interne.
J'apprends à me responsabiliser et à relever des défis malgré les difficultés.	• Rencontre avec l'enseignant; • Communication aux parents; • Reprise de temps / travail; lors d'une journée d'étude ou d'une journée pédagogique .
Je respecte les règles ministérielles concernant l'interdiction des appareils mobiles personnels à l'école. J'améliore mes chances de réussite en réduisant les sources de distraction.	1. Mon enseignant ou tout autre membre du personnel remet mon appareil électronique à la réception pour le reste de la journée et mes parents en sont avisés. 2. Si récidive, mon appareil électronique demeurera à la réception jusqu'à la dernière journée de la semaine.

ENGAGEMENT BIEN-ÊTRE RESPECT

Matériel pédagogique

- J'apporte mon agenda et tout le matériel nécessaire et rien que le nécessaire, en classe.
- Je peux apporter une gourde d'eau en classe.
- Je m'engage à retourner le matériel qui m'est prêté dans le même état.
- Je laisse mes effets personnels dans mon casier avant d'aller en classe.

Climat de classe

- Je m'engage à contribuer à un climat de classe propice aux apprentissages de tous.
- Je respecte les consignes données par mes enseignants.
- Je demeure attentif et concentré.
- Je m'exprime par le vouvoiement avec calme et politesse en tout temps.

En enseignement à distance

- Je me connecte avant le début de mon cours en ligne. J'ai en main tout le matériel nécessaire et je m'habille convenablement, comme si j'étais en classe.
- Pendant le cours, j'ouvre ma caméra, je garde mon micro fermé et je lève la main pour obtenir le droit de parole.

Plagiat

Je fais preuve d'intégrité en remettant des devoirs, des travaux et des évaluations dont je suis le seul auteur.



En cas de récidive, le niveau d'intervention 2 pourrait s'appliquer.

Raison	Interventions N1
J'apprends à m'organiser et à me responsabiliser en vue de ma réussite scolaire.	• Retour à ma case et application des conséquences liées à la ponctualité le cas échéant; • Confiscation; • Communication aux parents.

Je développe mes habiletés sociales en vue de devenir un citoyen honnête et responsable. J'améliore mes chances de réussite et celles des autres.	• <u>Interventions universelles</u> proactives par l'enseignant; • Rencontre avec l'enseignant; • Classe de retrait et communication aux parents; • Réflexion; • Expulsion du cours en ligne.
---	---

J'apprends à me responsabiliser et à relever des défis malgré les difficultés.	• Note de 0 %; • Reprise du travail; • Communication aux parents.
--	---

Je collabore et j'assume les conséquences de mes actes.	• Rencontre avec l'éducatrice de niveau; • Mise en place d'un plan d'engagement avec la direction et les parents; • Suspension à l'interne.
---	---

ENGAGEMENT BIEN-ÊTRE RESPECT



Circulation et sécurité

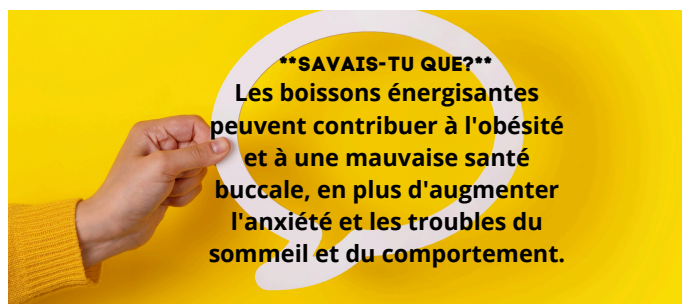
- Lorsque je dois circuler dans l'école pendant les périodes de cours, j'ai en main mon agenda signé à l'heure et à la date du déplacement.
- Je me déplace calmement dans les corridors et j'adopte une conduite sécuritaire permettant la libre circulation de tous.
- Je m'abstiens d'inviter ou d'aller à la rencontre d'un intrus sur le terrain de l'école ou dans l'école.
- J'utilise un cadenas pour mon casier et je m'assure de bien le verrouiller.
- J'utilise adéquatement les objets en fonction de leur utilité dans les lieux appropriés.
- Je peux apporter et utiliser tout matériel dont je peux justifier la présence en me référant aux activités de l'école.

Propreté des lieux

Je contribue à garder les lieux propres en utilisant les poubelles et les bacs de recyclage mis à ma disposition autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.

Consommation de boissons énergisantes

Tel que recommandé par la société canadienne de pédiatrie, les boissons énergisantes sont interdites à l'école.



Raison	Interventions N1	Interventions N2
Je garantis l'accès à des lieux agréables et sécuritaires.	• Retour en classe; • Avertissement; • Appel aux parents; • Opération verrouillage; • Confiscation.	• Rencontre de sensibilisation avec les intervenants; • Rencontre avec le policier scolaire; • Perte de privilège ou restriction (pauses); • Suspension à l'interne.

Tel que stipulé dans la loi, est strictement interdit d'avoir en sa possession une arme, une imitation d'arme ou tout autre objet offensif jugé dangereux.

Je participe à créer un milieu de vie agréable, sécuritaire et propre.	• Avertissement; • Gestes réparateurs.	• Rencontre de sensibilisation avec les intervenants; • Travaux communautaires; • Restriction (accès aux aires communes).
--	---	---

J'apprends à prendre soin de moi et je développe de bonnes habitudes alimentaires.	• Confiscation	• Rencontre de sensibilisation
--	--	--

ENGAGEMENT BIEN-ÊTRE RESPECT

Consommation de substances illégales

Tel que stipulé dans la loi, il est interdit de consommer, de posséder, d'acheter ou de vendre de la drogue, de l'alcool, des cigarettes ou des produits de vapotage sur le terrain de l'école.

Raison	Interventions N3
Je respecte la loi.	• Rencontre avec les parents et la direction; • Suspension externe; • Référence à un service externe (travailleur social, DPJ, Sûreté du Québec, prévention des dépendances); • Expulsion de l'école.

Guide vestimentaire

Je porte des vêtements convenables pour le milieu scolaire.

Mes choix vestimentaires sont basés sur mes goûts, le respect des autres et de moi-même, le confort, l'hygiène, ma sécurité, la saison, mes activités de la journée et les valeurs inclusives de l'école.

- Les vêtements du haut et du bas du corps doivent se rejoindre lorsque je suis debout.
- Le vêtement du haut est opaque et couvre tout le thorax, le ventre et le dos et est exempt de message irrespectueux.
- Le vêtement du bas est opaque et couvre les sous-vêtements et la mi-cuisse par mesure d'hygiène en position assise.
- Je retire mon couvre-chef en classe.
- Mon capuchon est rabaissé en tout temps.

Raison	Interventions N1	Interventions N2
J'apprends à me vêtir convenablement en trouvant un équilibre entre la mode, le confort, ma sécurité, le milieu de vie, l'hygiène et les activités quotidiennes.	• Avertissement; • Appel aux parents; • Je trouve immédiatement une solution pour respecter le guide.	• Rencontre de sensibilisation avec les intervenants; • Saisie temporaire • Retour à la maison dans le cas d'une tenue à caractère haineux, violent, raciste, sexiste, dégradant ou adressé aux personnes majeures.

ENGAGEMENT BIEN-ÊTRE RESPECT



Savoir-être

- Je respecte l'autorité du personnel de l'école.
- J'agis et je communique de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel de l'école, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé.
- Je vouvoie le personnel de l'école.

Violence

- Je règle mes différends par des comportements pacifiques.
- Tel que stipulé dans les lois, toutes formes de violence ou de discrimination (physique, verbale, écrite) ne peuvent être tolérées et doivent être sanctionnées.

Vol et vandalisme

Tel que stipulé dans la loi, il est interdit de prendre, de détruire ou d'abîmer, volontairement, ce qui ne m'appartient pas.



Raison	Interventions N2	Interventions N3
Je développe des relations interpersonnelles adéquates.	• Avertissement; • Classe de retrait; • Communication aux parents.	• Rencontre avec les parents et la direction; • Référence à l'externe; • Suspension.
Je développe la notion de civilité.	• Rencontre de sensibilisation avec les intervenants; • Geste réparateur; • Rencontre avec la direction; • Suspension à l'interne.	• Suspension à l'externe; • Référence à l'externe; • Intervention policière, selon la situation.
Je participe à créer un milieu de vie agréable et sécuritaire. J'apprends à vivre en société. Je respecte la loi.	• Geste réparateur; • Travaux communautaires; • Facturation des coûts.	• Référence à l'externe; • Suspension à l'externe; • Intervention policière.

ENGAGEMENT BIEN-ÊTRE RESPECT

Citoyen numérique

- J'agis de manière éthique en tenant compte de l'impact de l'utilisation du numérique sur mon bien-être physique et psychologique et sur celui des autres utilisateurs.
- J'évite de prendre et de partager des photographies ou des vidéos à l'école sans l'autorisation des personnes concernées.
- Avant de partager quoi que ce soit, je m'assure que le contenu du message ne brime l'intégrité de personne.
- Je respecte la réputation et la vie privée des autres élèves et des membres du personnel de l'école.

Raison	Interventions N2	Interventions N3
Je développe la notion de civilité numérique. Le numérique laisse des traces et je ne suis jamais totalement anonyme. <u>Je respecte la loi sur la cyberintimidation.</u>	• Rencontre de sensibilisation avec les intervenants; • Geste réparateur.	• Application du protocole de la Sûreté du Québec

Intimidation et cyberintimidation

Je refuse d'adopter ou d'encourager toutes formes d'intimidation à l'école ou sur les réseaux sociaux. L'école a l'obligation d'intervenir dans les situations d'intimidation même lorsqu'elles ont lieu à l'extérieur de l'école.



Je développe des relations interpersonnelles adéquates.	• Application du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école	• Application du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école
--	---	---

3DI

